Le 25 mars 2020

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4.

Monsieur le Premier Ministre,

Je communique avec vous au nom de l'Association Canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI). Nous sommes l'association professionnelle pancanadienne des consultants en immigration qui les représente et leur fournit des services d'information et de perfectionnement. Nous agissons distinctement, mais de concert avec le CRCIC qui est l'organisme de réglementation et de discipline.

Notre section du Québec compte la grande majorité des consultants inscrits au registre québécois des consultants en immigration. Nos membres doivent intervenir d'urgence auprès des autorités pour aider leurs clients qui sont désorientés face aux brusques changements dans les règles encadrant désormais les déplacements transfrontaliers et les conditions de présence sur le territoire. Nous vous demandons en conséquence qu'à l'instar des avocats et notaires nos membres puissent continuer à opérer en cas d'urgence ou dans des situations exceptionnelles.

Par exemple, certains de nos membres ont reçu de la part d'entreprises déjà désignées essentielles des lettres les identifiant comme des fournisseurs essentiels de services de ressources humaines. Nous voudrions donc être en mesure de les rassurer à cet égard. Soyez certains que nos membres prennent très au sérieux les consignes de distanciation sociales et que la très grande majorité de leurs interventions seront reportées ou effectuées à distance.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter de votre gestion sobre et efficace de la présente crise qui affecte le Québec, le Canada et la planète entière.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier-Ministre au nom des membres de l'ACCPI, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dory Jade, C.Dir
Directeur Général de l'ACCPI